



Merci à la ville de Shawinigan et au député François-Philippe Champagne pour leur subvention aux fêtes du Centenaire.



22 - 12 février

# L'HEBDOMADAIRE

## Il faut en rire

Le Paradis est plein d'imbéciles qui croient qu'il existe.

**LOTO CENTENAIRE  
NO GAGNANT  
Semaine prochaine**

## SVP

Aidez vos coordonnateurs pendant ce mois de février.

Plusieurs membres sont en vacances dans le sud et d'autres flirtent avec la grippe.

En cas d'absence trouvez-vous un remplaçant, même un membre qui joue une autre journée.

N'oubliez pas d'en avvertir le coordonnateur.

**Faire le trottoir est une expression réservée aux prostitué(es). Une rumeur laisse entendre que des curlers s'amuse sur les trottoirs.**

**La vérité se trouve sur nos tables.**

**Je me pose une question.** Est-ce important que les pierres se suivent de 1 à 8 ?  
J'y réponds : **NON.**

On **pourrait** ramasser les pierres pêle-mêle à la fin des bouts ce qui accélérerait le jeu.

Petit questionnaire en regard du centenaire.

Qui sont les deux personnages illustrés par la photo ci-contre ? En quelle année elle fut prise ? Vous me donnez votre réponse par écrit d'ici vendredi.



## Curling : savez-vous que... ?

### Une saine gestion

Lors de l'année 1976, il y a eu dix bonspiels pour les membres en plus de plusieurs bonspiels invitation.

On crée un comité de discipline pour régler les cas litigieux (il y en a eu plusieurs).

En 1978, on modifie les heures d'ouverture du club. Il ouvre à 18h et ferme à 1h ou tant qu'il y a des membres présents.

En 1980, la cotisation est de 50\$ pour les hommes et 30\$ pour les femmes.

On doit réparer le toit, ce qui ne l'empêche pas de couler de nouveau l'année suivante.

On forme un comité de juniors qui reçoit une aide gouvernementale de 480\$.

La ligue des femmes obtient l'utilisation d'une glace le mardi soir et le vendredi après-midi.

Au mois d'avril 1981, le club reçoit le bonspiel inter-provincial Mc Callum remporté par l'équipe d'Hélène Tousignant du club Laviolette.



Les revenus du bar sont une source constante de

préoccupations. La situation ne s'améliore pas en 1982 quand le gouvernement oblige le club à le rendre conforme à la loi. Cela oblige le club à faire l'achat d'une caisse électronique pour un meilleur suivi des transactions.

Suite à une contestation du rôle d'évaluation, la ville en établit la valeur du club à 86 300\$. On répare de nouveau la toiture. Les glaces n'aiment pas l'eau de pluie.

En 1984, Réjean Milot prend les rênes du club. Son règne durera jusqu'en 2008.

